

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 607

19 mars 2009

SOMMAIRE

| | | | |
|--|-------|---|-------|
| Acomex Investments S.A. | 29090 | Lime Invest | 29096 |
| Active Consulting for Technical Equip- ment S.à r.l. | 29126 | Malia S.A. | 29135 |
| AKT Investments S.à r.l. | 29093 | Marco Zenner S.à r.l. | 29120 |
| Big Apple S.A. | 29091 | Medinvest Holding S.à r.l. | 29132 |
| Bonzba Holdings S.A. | 29093 | Mittelmeer S.A. | 29130 |
| Boulder Licensing S.à r.l. | 29097 | moderor s.à r.l. | 29113 |
| Castelmonte Europe S.A. | 29109 | moderor s.à r.l. | 29098 |
| Comcell Management S.A. | 29136 | Montreuil Strategies S.A. | 29118 |
| Covent Garden Holdings S.à r.l. | 29090 | MOTOR-UNION du Grand-Duché de Lu- xembourg | 29121 |
| Coversys International S.A. | 29108 | Night Investments 1 S.à r.l. | 29111 |
| Crema Holdings Sarl | 29094 | N.V. Carbo Holding | 29095 |
| Crema Investments SARL | 29092 | Oregan Property S.A. | 29131 |
| EIP Luxembourg Management Company S.à r.l. | 29096 | Oxford Aviation Academy Luxembourg S.à r.l. | 29100 |
| Eternality S.à r.l. | 29124 | Participations et Investissements Miné- raux | 29095 |
| Euro Partner S.A. | 29110 | Partnerships 4 Growth S.A. | 29106 |
| Fair Partners S.à r.l. | 29094 | Prefaco S.A. | 29095 |
| Feni Holding S.A.H. | 29135 | Radha S.à r.l. | 29134 |
| First Industrial Development S.à r.l. | 29106 | Rajon S.à r.l. | 29117 |
| Genzyme Luxembourg S.à r.l. | 29097 | Recovery Finance Funding, 2008 S.A. | 29097 |
| Glitnir SICAV 1 | 29092 | RE.DE.RA. S.à r.l. | 29107 |
| G.M.T. Telecom S.à r.l. | 29098 | RE&F S.A. | 29123 |
| Green Luxembourg Holding S.A. | 29091 | Reldon Lux S.à r.l. | 29113 |
| Groupe Adeo & Cie Valadeo | 29127 | Security Capital European Realty Manage- ment Sarl | 29129 |
| Horus S.A. | 29098 | Serfina S.à r.l. | 29135 |
| ICG Recovery 3, 2008 S.A. | 29097 | Spring Creek Luxembourg S.à r.l. | 29104 |
| IND S.à r.l. | 29128 | Swisscanto (LU) Sicav II | 29136 |
| International Holdings and Investments S.A. | 29105 | Syre One S.A. | 29102 |
| International Infrastructures Luxembourg S.à r.l. | 29104 | The Independent Investor Fund | 29106 |
| Kendrick BB Blocker Holdings S.à r.l. | 29115 | The Oregan London Property S.A. | 29131 |
| Kendrick FMP II BB Holdings S.à r.l. | 29115 | Vatne International S.à r.l. | 29111 |
| Kymco Lux S.A. | 29102 | Veith Transporte S.à r.l. | 29112 |

Acomex Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 121.653.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg en date du 16 février 2008

Première résolution

L'Assemblée accepte les démissions de Monsieur Charles MEYER et Bob FABER de leurs postes d'administrateurs de la Société avec effet rétroactif au 31 octobre 2008.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme les personnes suivantes aux postes d'administrateurs avec effet rétroactif au 31 octobre 2008:

- Monsieur Alain PEIGNEUX, né le 27 février 1968 à Huy (Belgique), résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg;

- Monsieur Alan DUNDON, né le 18 avril 1966 à Dublin (Irlande), résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg;

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels au 31, Décembre 2007 qui sera tenue en 2009.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de renouveler le mandat d'Interaudit S.à r.l., en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2007 qui sera tenue en 2009.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009029625/6341/27.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08057. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Covent Garden Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 128.161.

—
EXTRAIT

Suite aux résolutions écrites prises par les associés le 4 février 2009, il a été décidé:

- d'accepter la démission de Madame Xenia Kotoula et de Messieurs Robert Jan Schol et Paul van Baarle de leur fonction de gérants de la Société avec effet immédiat;

- de nommer en leur remplacement et pour une durée illimitée, TMF Corporate Services S.A., ayant son siège social 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et de Sociétés sous le numéro B 84993

- de confirmer que le nombre de gérants de la Société est désormais fixé à 2 et que dès lors, le Conseil de Gérance se compose comme suit:

* TMF Corporate Services S.A.,

* M. Michael David Evans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2009.

Pour la société

TMF Corporate Services S.A.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2009029717/805/27.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2009, réf. LSO-DB03536. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Green Luxembourg Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 52.633.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration lors d'une réunion tenue en date du 21 novembre 2008 que:

- Mme Daniela Brigada, administrateur de la société, né le 20 août 1952 à Milan, demeurant professionnellement au Galleria del Corso, 2, I-20122 Milano a été nommé Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur de la société qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2013.

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 22 décembre 2008 que:

La démission de la société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la société a été acceptée.

La FIDUCIAIRE MARC MULLER S.à r.l. avec siège social sis 3a, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg a été nommée commissaire aux comptes, en remplacement de la société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A.. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009029735/717/27.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07122. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090032836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Big Apple S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-3360 Leudelange, 49, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 58.350.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle réunie de manière extraordinaire en date du 18 décembre 2008

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre, à dix-huit heures, les actionnaires de la société BIG APPLE S.A. se sont réunis en assemblée générale ordinaire, tenue de manière extraordinaire, au siège social et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Les actionnaires décident, que suite à la scission de la société Fiduciaire FRH S.à r.l. en date du 24 juin 2008 et à la constitution de la société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., issue de la scission, la Fiduciaire Cabexco S.à r.l. reprendra le mandat de commissaire aux comptes en cours.

La société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, Centre Helfent, R.C.S. Luxembourg B 139.890 est donc nommée comme nouveau commissaire aux comptes de la société.

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes ainsi nommé viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

Les actionnaires constatent également que suite au décès de Monsieur Roger Hautman, Fiduciaire Cabexco S.à r.l. demeure l'unique commissaire aux comptes de la société.

Leudelange, le 18.12.2008.

Pour extrait conforme

Signatures

Référence de publication: 2009030094/9323/27.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA04936. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Glitnir SICAV 1, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 134.938.

Extrait des résolutions prises par voie de résolution circulaire en date du 21 janvier 2009

En date du 21 janvier 2009, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission, avec effet au 22 octobre 2008, de Monsieur Eggert Thor Kristofersson en qualité d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration
- d'accepter la démission, avec effet au 21 janvier 2009, de Monsieur Johannes Schulman, en qualité d'Administrateur
- de coopter, avec effet au 23 octobre 2008, Monsieur Stefan Sigurdsson, Glitnir Asset Management, 2 Kirkjusandur, IS-155 Reykjavik, en qualité d'Administrateur pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009, en remplacement de Monsieur Eggert Thor Kristofersson, démissionnaire
- de coopter, avec effet au 23 octobre 2008, Monsieur Stefan Sigurdsson, Glitnir Asset Management, 2 Kirkjusandur, IS-155 Reykjavik en qualité de Président du Conseil d'Administration pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Eggert Thor Kristofersson, démissionnaire
- de coopter, avec effet au 22 janvier 2009, Monsieur Marc Lefebvre, Administrateur Indépendant, 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, en qualité d'Administrateur, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009, en remplacement de Monsieur Johannes Schulman, démissionnaire.

Luxembourg, le 12 février 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009030111/1024/27.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08390. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Crema Investments SARL, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.918.400,60.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 140.016.

Extrait des résolutions adoptées par l'actionnaire unique de la Société en date du 24 février 2009

1. Gérants de classe A:

1.1 Grahame Ivey, ayant pour adresse professionnelle Investcorp House, 48 Grosvenor Street, W1Y 6DH, Londres, Royaume-Uni est nommé gérant de classe A de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

1.2 Craig Sinfield-Hain, ayant pour adresse professionnelle Investcorp House, building 499, Road 1706, Block 317, Diplomatic Area, Manama, Royaume de Bahreïn est nommé gérant de classe A de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

2. Gérants de classe B:

2.1 John Broadhurst Mills, ayant pour adresse professionnelle le 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg est nommé gérant de classe B de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

2.2 Hermanus Roelof Willem Troskie, ayant pour adresse professionnelle le 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg est nommé gérant de classe B de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 24 février 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009030262/631/27.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08329. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

AKT Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 198.690,98.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 138.485.

—
Extrait des résolutions adoptées par l'actionnaire unique de la Société en date du 24 février 2009

1. Gérants de classe A:

1.1 Grahame Ivey, ayant pour adresse professionnelle Investcorp House, 48 Grosvenor Street, W1Y 6DH, Londres, Royaume-Uni est nommé gérant de classe A de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

1.2 Craig Sinfield-Hain, ayant pour adresse professionnelle Investcorp House, building 499, Road 1706, Block 317, Diplomatic Area, Manama, Royaume de Bahreïn est nommé gérant de classe A de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

2. Gérants de classe B:

2.1 John Broadhurst Mills, ayant pour adresse professionnelle le 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg est nommé gérant de classe B de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

2.2 Hermanus Roelof Willem Troskie, ayant pour adresse professionnelle le 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg est nommé gérant de classe B de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 24 février 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009030265/631/27.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08333. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Bonzba Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 67.402.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société anonyme BONZBA HOLDINGS S.A. tenue extraordinairement en date du 6 février 2009 à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, que:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

Conseil d'administration

Simon Baker

Dawn Shand

Corinne Néré

Commissaire aux comptes

Cardinal Trustees Limited

9, Pelican Drive, Columbus Centre

Road Town (Tortola)
Iles Vierges Britanniques

Pour extrait conforme
S.W. BAKER
Administrateur

Référence de publication: 2009030267/4642/27.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2009, réf. LSO-DB05215. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Crema Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 8.210.000,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 139.898.

—
Extrait des résolutions adoptées par l'actionnaire unique de la Société en date du 24 février 2009

1. Gérants de classe A:

1.1 Grahame Ivey, ayant pour adresse professionnelle Investcorp House, 48 Grosvenor Street, W1Y 6DH, Londres, Royaume-Uni est nommé gérant de classe A de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

1.2 Craig Sinfield-Hain, ayant pour adresse professionnelle Investcorp House, building 499, Road 1706, Block 317, Diplomatic Area, Manama, Royaume de Bahreïn est nommé gérant de classe A de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

2. Gérants de classe B:

2.1 John Broadhurst Mills, ayant pour adresse professionnelle le 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg est nommé gérant de classe B de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

2.2 Hermanus Roelof Willem Troskie, ayant pour adresse professionnelle le 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg est nommé gérant de classe B de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 24 février 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009030276/631/27.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08336. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Fair Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 135.181.

—
Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 28 mars 2008, que C8 Fair S.à.r.l. (actuellement dénommée Fair Sponsors S.à.r.l.), une société ayant son siège social 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg a transféré:

- deux mille huit cent soixante cinq (2865) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à ELQ Investors LTD, une société ayant son siège social à Peterborough Court, 133 Fleet Street, Londres EC4A 2BB, Grande-Bretagne et enregistrée au Registre de Londres sous le numéro 4762058;

- cent trente neuf (139) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à MEP Founder Partner II LP, une société ayant son siège social à Canada Court, Upland Road, GY1 3BQ St Peter Port, Guernesey et enregistrée au Registre de Guernesey sous le numéro 1017;

- deux cent quarante et une (241) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à H Merchant Equity I, LLC, une société ayant son établissement principal au 5 Revere Drive, suite 206, Northbrook, IL 60062, USA et ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique et enregistrée au Registre du Delaware sous le numéro 4121058;

- trois mille cinquante cinq (3055) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à C-VIII Fair Investors LLC, une société ayant son établissement principal au 1999 Avenue of the Stars, Suite 1200, CA-90067 Los Angeles, USA et ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, DE-19808 Wilmington, Etats-Unis d'Amérique et enregistrée au Registre du Delaware sous le numéro 4359464

C8 fair Sàrl ne détient plus aucune part sociale dans la Société.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 28 mars 2008, que Cz2 Fair S.à.r.l., une société ayant son siège social 2-4 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg a transféré trois mille deux cent quarante cinq (3245) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à ELQ Investors LTD, une société ayant son siège social à Peterborough Court, 133 Fleet Street, Londres EC4A 2BB, Grande Bretagne et enregistrée au Registre de Londres sous le numéro 4762058.

Cz2 fair Sàrl détient donc désormais 3055 parts sociales dans la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009030260/1092/37.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2009, réf. LSO-DB05869. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

N.V. Carbo Holding, Société Anonyme.

Siège de direction effectif: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 100.427.

En date du 6 janvier 2009, Duco Hooft Graafland, avec adresse au 704, Hengelosestraat, 7521 PB Enschede, Pays Bas, a démissionné de son mandat d'administrateur, avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009029891/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07710. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Participations et Investissements Minéraux, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 53.179.

En date du 2 décembre 2008, Marcos De Azevedo Ferreira França, avec adresse au 131, Rua Abade Ramos, 22461-090 Rio de Janeiro, Brésil, a démissionné de son mandat d'administrateur, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009029890/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07712. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Prefaco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 38.165.

- Constituée suivant acte reçu par le notaire Marthe THYES-WALCH, alors de résidence de Luxembourg, le 9 septembre 1991, publié au Mémorial C de 1992, page 4.919;

- modifié suivant acte reçu par le notaire Aloyse BIEL de Capellen, le 10 octobre 1996, publié au Mémorial C de 1996, page 32.116;

- et modifiée suivant acte reçu par le notaire Christine DOERNER, de résidence à Bettembourg, le 19 septembre 2001, publié au Mémorial C de 2002, page 11.989.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement à L-2450 LUXEMBOURG, 15 boulevard Roosevelt, en date du 15 septembre 2008 que:

- démission des administrateurs suivants, à savoir:

* Monsieur Yves BAEKELANDT, demeurant à B-1180 Bruxelles.

* Mademoiselle Cathy BAEKELANDT, demeurant à B-1652 Alsemberg-Beersel.

- démission du commissaire aux comptes, à savoir:

* FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER & ASSOCIES Sàrl, avec siège social à 134, route d'Arlon, B.P. 18, L-8001 STRASSEN.

- ont été nommés en remplacement:

au poste d'administrateur:

- Monsieur Claude FABER, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2450 LUXEMBOURG, 15 boulevard Roosevelt.

au poste de commissaire aux comptes:

- REVILUX S.A., avec siège social à L-1371 LUXEMBOURG, 223 Val Ste Croix.

Tous ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Pour la société

PREFACO S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signatures

Référence de publication: 2009030125/687/34.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2009, réf. LSO-DA06863. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Lime Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 101.147.

En date du 2 décembre 2008, Marcos De Azevedo Ferreira França, avec adresse au 131, Rua Abade Ramos, 22461-090 Rio de Janeiro, Brésil, a démissionné de son mandat d'administrateur, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009029889/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07714. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

EIP Luxembourg Management Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 81.993.

EXTRAIT

Extrait des décisions prises par les associés de EIP Luxembourg Management Company S.à r.l. (la «Société») à Luxembourg le 26 novembre 2008:

Les associés ont décidé d'accepter la démission avec effet immédiat de Monsieur Pierre Goffin en tant qu'administrateur de la Société et de nommer avec effet immédiat Monsieur Jean-Louis Camuzat, directeur, demeurant au 1, Neihaff, L-9161 Ingeldorf (Grand-Duché de Luxembourg), né à Fontenay aux Roses (France) le 1^{er} septembre 1963, comme administrateur de la Société pour une durée indéterminée.

Suite à cette nomination, le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- Pierre Vaquier

- Olivier Thoral

- Alphons Spaninks

- Jean-Louis Camuzat

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EIP Luxembourg Management Company S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009029937/267/25.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00578. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

**Recovery Finance Funding, 2008 S.A., Société Anonyme de Titrisation,
(anc. ICG Recovery 3, 2008 S.A.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 143.208.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 53910 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009029831/211/13.

(090033495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Boulder Licensing S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 138.844.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009029832/242/13.

(090033332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Genzyme Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 83.687.775,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 97.613.

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 20 janvier 2009 que:

- la démission de M. Johannes Diependaal, de son poste de gérant de catégorie A de la Société, est acceptée avec effet au 8 janvier 2009.

- la nomination de Mme Nathalie Joannes, née le 16 janvier 1961 à Montegnée, Belgique et ayant son adresse professionnelle au 10 Gooimeer, NL- 1411DD, Naarden, Pays-Bas, au poste de gérant de catégorie A de la Société, est acceptée avec effet au 8 janvier 2009.

En outre, la Société a été notifiée que l'adresse professionnelle de M. Stephen Wyzga, gérant de Catégorie A de la Société, est désormais au 14, Stewart Street, 01748 Hopkinton MA, Etats-Unis.

Ainsi, le conseil de gérance de la Société est dorénavant composé des personnes suivantes:

Gérants de catégorie A:

- Mme Nathalie Joannes, son adresse professionnelle au est 10 Gooimeer, NL- 1411DD, Naarden, Pays-Bas;
- M. Michael Stephen Wyzga, son adresse professionnelle est au 14, Stewart Street, USA -01748 Hopkinton MA.

Gérants de catégorie B:

- M. Christopher Jenner, demeurant au 57A, Rue J. Grun, L-5619 Mondorf-les-bains.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 19 février 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009029939/556/28.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06944. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

moderor s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8059 Bertrange, 3, Grevelsbarrière.

R.C.S. Luxembourg B 89.504.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2009029909/5643/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08576. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

G.M.T. Telecom S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8237 Mamer, 5, rue Henri Kirpach.

R.C.S. Luxembourg B 75.807.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 février 2009

L'associé unique a pris la résolution suivante:

Madame Virginie LEGER, demeurant 13-15, rue Carnot, F-54260 LONGUYON (France) est nommée gérante administrative de la société à Responsabilité Limitée GMT TELECOM pour une durée illimitée.

Monsieur Marc DEMARCHE, demeurant 5, rue Henri Kirpach, L-8237 MAMER est nommé gérant technique pour une durée illimitée.

La société se trouve valablement engagée par la signature unique du gérant technique soit par la signature conjointe des deux co-gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Pour GMT TELECOM S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

SOCIETE ANONYME

Signatures

Référence de publication: 2009030114/514/23.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB07847. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Horus S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.788.

L'an deux mil neuf, le neuf février.

Pardevant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société de gestion de patrimoine familial (en abrégé "SPF") sous forme de société anonyme "HORUS S.A.", ayant son siège social L-1931 Luxembourg, 55, Avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.788,

constituée suivant acte reçu par le notaire Emile Schlessler, de résidence à Luxembourg, en date du 11 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2650 du 20 novembre 2007,

L'assemblée est ouverte à 16.00 heures sous la présidence de Madame Babsi SINNES, employée, demeurant à Bettembourg, qui assume également les fonctions de secrétaire.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Marschallik, administrateur de société, demeurant à L-1730 Luxembourg, 7, rue de l'Hippodrome.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I: Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour

1.- Renonciation au statut fiscal de société de gestion de patrimoine familial (en abrégé "SPF") au sens de la loi du 11 mai 2007, et adoption de statuts conformes à ceux d'une société anonyme pleinement imposable.

2.- Modification de l'article 1^{er} des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}** . Il existe une société anonyme sous la dénomination de HORUS S.A."

3.- Modification de l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans les sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apports, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra de manière générale faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières et immobilières ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou susceptibles d'en favoriser l'extension et le développement."

4.- Modification de la première phrase de l'article 2 des statuts, comme suit:

" **Art. 2. (1^{ère} phrase).** La société est constituée pour une durée illimitée."

5.- Modification de l'article 5 alinéa premier des statuts et adjonction d'un nouvel alinéa entre les alinéas 1 et 2 actuels, comme suit:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire."

6.- Modification de l'article 15 des statuts par suppression des membres de phrase in fine "et spécialement aux dispositions de la loi du 26 avril 2007 sur les sociétés de gestion de patrimoine familial (SPF) et aux lois modificatives de celle-ci".

II: Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

III: Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV: Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de renoncer au statut fiscal de société de gestion de patrimoine familial (en abrégé "SPF") au sens de la loi du 11 mai 2007 et en conséquence de rendre les statuts conformes à ceux d'une société anonyme pleinement imposable.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 1^{er} des statuts, comme suit:

" **Art. 1^{er}** . Il existe une société anonyme sous la dénomination de HORUS S.A."

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans les sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apports, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra de manière générale faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières et immobilières ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou susceptibles d'en favoriser l'extension et le développement."

Quatrième résolution.

L'assemblée décide de modifier la première phrase de l'article 2 des statuts, comme suit:

" **Art. 2. (1^{ère} phrase).** La société est constituée pour une durée illimitée."

Cinquième résolution.

L'assemblée décide de modifier l'article 5 alinéa premier des statuts et d'ajouter un nouvel alinéa entre les alinéas 1 et 2 actuels, comme suit:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire."

Sixième résolution.

L'assemblée décide de modifier l'article 15 des statuts par suppression des membres de phrase in fine "et spécialement aux dispositions de la loi du 26 avril 2007 sur les sociétés de gestion de patrimoine familial (SPF) et aux lois modificatives de celle-ci."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 16.45 heures.

Frais

Le montant des dépens, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à 1.190.-EUR.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Marschallik, Sinnes, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 février 2009. Relation: LAC/2009/5596. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial.

Hesperange, le 17 février 2009.

Martine DECKER.

Référence de publication: 2009030248/241/103.

(090033683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Oxford Aviation Academy Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.433.155,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 123.624.

—
EXTRAIT

l) Star II UK Limited Partnership No. 1 a transféré les parts sociales suivantes:

- 10 octobre 2008: 100 parts sociales de classe A à Boota Kular
- 14 octobre 2008: 100 parts sociales de classe A à Bob Hickman
- 16 octobre 2008: 251 parts sociales de classe A et 60 parts sociales de classe B à Anthony Charles Petteford
- 22 octobre 2008: 703 parts sociales de classe A et 414 parts sociales de classe B à Frank Turner
- 24 octobre 2008: 614 parts sociales de classe B à Aldford Street Nominees Ltd

- 3 décembre 2008: 377 parts sociales de classe A à Michael John Humphreys
- 5 décembre 2008: 100 parts sociales de classe A à Hans Källenius
- 10 décembre 2008: 100 parts sociales de classe A à Lloyd Cromwell-Griffiths
- 29 décembre 2008: 50 parts sociales de classe A à David Scott Moden
- 16 janvier 2009: 753 parts sociales de classe A à Brian Simpson
- 20 janvier 2009: 126 parts sociales de classe A à Andrew Maclean Dow
- 27 janvier 2009: 251 parts sociales de classe A à Kevin Franklin
- 28 janvier 2009: 251 parts sociales de classe A à Per Eric Harald de la Motte
- 30 janvier 2009: 50 parts sociales de classe A à Magnus Kjell Thalín

II) Star II US Limited Partnership No. 1 a transféré 107 parts sociales de classe B à Ringmuren Limited.

Il résulte des transferts de parts sociales qui précèdent que les parts sociales dans la Société sont détenues comme suit au 30 janvier 2009:

| Associés | Parts sociales de classe A | Parts sociales de classe B | Parts sociales de classe C |
|---|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Star II UK Limited Partnership No.1 | 10.092 | 810.992 | |
| Star II US Limited Partnership No.1 | 2.047 | 49.289 | |
| Star II Executive Co-Investment Limited | 645 | 6.592 | |
| GE Capital Equity Investments Inc. | | | 135.317 |
| Brian Simpson | 16.704 | | |
| Frank Turner | 15.590 | 7.966 | |
| Per Eric Harald de la Motte | 5.568 | | |
| Ringmuren Limited | | 2.069 | |
| Andrew Maclean Dow | 2.784 | | |
| David Scott Moden | 1.113 | | |
| Magnus Kjell Thalín | 961 | | |
| Aldford Street Nominees Ltd | | 11.813 | |
| Peter Allan Niemy | 2.127 | | |
| Michael John Humphreys | 8.352 | | |
| Nicholas Paul Vidler | 911 | | |
| Michael Langley | 1.063 | | |
| Nicholas Reynold Lockwood | 911 | | |
| Anthony Charles Petteford | 5.569 | 1.156 | |
| Hans Källenius | 2.227 | | |
| Athar Khan | 5.317 | | |
| Mark Thompson | 4.555 | | |
| Fabio Mazzochetti | 1.063 | | |
| Boota Kular | 2.226 | | |
| Bob Hickman | 2.226 | | |
| Ross Edward Carrington | | 26.649 | |
| Lloyd Cromwell-Griffiths | 2.227 | | |
| Kevin Franklin | 5.568 | | |
| TOTAL | 94.681 | 916.526 | 135.317 |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009030352/260/63.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2009, réf. LSO-DB06004. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Syre One S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 112.919.

—
Extrait des décisions de l'actionnaire unique en date du 29 décembre 2008

En date du 29 décembre 2008, l'actionnaire unique de la société SYRE ONE S.A. a pris les résolutions suivantes:

1) Les mandats des administrateurs venant à échéance cette année, Est réélu administrateur:

- Monsieur Patrick HANSEN, né à Luxembourg, le 26.10.1972, avec adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

Les mandats des administrateurs:

- Monsieur Hubert SCHUMACHER, et

- Monsieur Marc NEUEN (également administrateur-délégué), ne sont pas renouvelés.

Sont nommés nouveaux administrateurs:

- Monsieur Knut REINERTZ, né le 31.12.1963 à Esch-sur-Alzette, L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, et

- La société BONDI CAPITAL S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 123.534.

Les mandats des administrateurs viendront à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014.

2) Le mandat du commissaire aux comptes arrivant à échéance, l'actionnaire unique décide, que suite à la scission de la société Fiduciaire FRH S.à r.l. (anciennement Fiduciaire Reuter & Huberty S.à r.l.) en date du 24 juin 2008 et à la constitution de la société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., issue de la scission, laquelle société Fiduciaire Cabexco S.à r.l. a repris le mandat de commissaire aux comptes en cours, la nomination de:

la société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, centre Helfent, R.C.S. Luxembourg B 139.890 comme nouveau commissaire aux comptes de la société en remplacement de Fiduciaire FRH S.à r.l. est ratifiée, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014.

Luxembourg, le 29.12.2008.

Pour extrait conforme

Signatures

L'actionnaire unique

Référence de publication: 2009030425/9323/34.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2009, réf. LSO-DB03297. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Kymco Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4901 Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer.

R.C.S. Luxembourg B 134.229.

In the year two thousand nine, on the twelfth of February.

Before us Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of "KYMCO LUX S.A.", a société anonyme, having its registered office in L-1259 Senningerberg, Z.I. Breedewues, constituted by a deed of the undersigned notary, on November 28, 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 3 of January 3, 2008. The articles of incorporation have been modified by a deed of the undersigned notary, on January 24, 2008, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 647 of March 14, 2008.

The meeting was opened by Mr Gilbert JOST, Manager, with address at L-4970 Bettange sur Mess, 76 Op der Haard, being in the chair,

who appointed as secretary and as scrutineer Mr. Wu, CHIA-I, with professional address in 35, Wansing St., Sanmin District, Kaohsiung City 80794, Taiwan.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

- Transfers of the registered office of KYMCO LUX S.A. from Senningerberg - L 1259 - Zone Industrielle Breedewues to Bascharage - L 4901 - Zone industrielle Bommelscheuer.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

Sole resolution

The general meeting decides to transfer, with effect to January 1, 2009, the registered office from L-1259 Senningerberg, Zone Industrielle Breedewues to L-4901 Bascharage, Zone industrielle Bommelscheuer and decides the subsequent amendment of article 2.1. of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

"2.1. The registered office of the Company is established in Bascharage. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company (the General Meeting), deliberating in the manner provided for amendments to the Articles."

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le douze février.

Pardevant, Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg. S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "KYMCO LUX S.A.", avec siège social à L-1259 Senningerberg, Z.I. Breedewues, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 28 novembre 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 3 du 3 janvier 2008, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 24 janvier 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 647 du 14 mars 2008.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Gilbert Jost, Directeur, résidant à Bettange sur Mess L-4970, 76 Op der Haard,

qui désigne comme secrétaire et comme scrutateur Mr. Wu, CHIA-I, avec adresse professionnelle à 35, Wansing St., Sanmin District, Kaohsiung City 80794, Taiwan.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

Transfert du siège social de KYMCO LUX S.A. de Senningerberg - L 1259 - Zone Industrielle Breedewues à Bascharage - L 4901 - Zone industrielle Bommelscheuer.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de transférer, avec effet au 1^{er} janvier 2009, le siège social de L-1259 Senningerberg, Zone Industrielle Breedewues à L-4901 Bascharage, Zone industrielle Bommelscheuer et décide en conséquence de modifier l'article 2.1. des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

"2.1 Le siège social de la Société est établi à Bascharage. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) statuant comme en matière de changement des Statuts."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. JOST, W. CHIA-I et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 février 2009. Relation: LAC/2009/6100. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009031310/242/88.

(090034991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

**Spring Creek Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation,
(anc. International Infrastructures Luxembourg S.à r.l.)**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 142.192.

In the year two thousand and nine, on the twelfth of February.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Spring Creek Inc., a business company existing under the laws of the British Virgin Islands, with registered office at Marcy Building, 2nd Floor, Purcell Estate, Road Town, Tortola, British Virgin Islands;

hereby represented by David Saigne, with professional address in Luxembourg,
by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual partner of International Infrastructures Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, incorporated by a deed of the undersigned notary, on October 3, 2008, published on the Memorial Recueil des Sociétés et Associations C 2624 of October 28, 2008;
- that, the sole partner has taken the sole resolution:

Sole resolution

The sole partner resolves to amend the company's name into Spring Creek Luxembourg S.à r.l. and decides the subsequent amendment of article 4 of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

"The Company will assume the name of Spring Creek Luxembourg S.à r.l."

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Follows the french version:

L'an deux mil neuf, le douze février.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Spring Creek Inc., société existante sous les lois des Iles Vierges Britanniques, avec siège social au Marcy Building, 2nd Floor, Purcell Estate, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,
ici représentée par David Saigne, demeurant professionnellement à Luxembourg,
en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme il est dit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'il est le seul et unique associé actuel de International Infrastructures Luxembourg S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 3 octobre 2008, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2624 du 28 octobre 2008;

- Qu'il a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale en Spring Creek Luxembourg S.à r.l. et décide de modifier en conséquence l'article 4 des statuts comme suit:

"La Société prend la dénomination de "Spring Creek Luxembourg S.à.r.l.".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. SAIGNE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 février 2009. Relation: LAC/2009/6092. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009031305/242/65.

(090034974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

International Holdings and Investments S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 15.467.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 14 janvier 2009

1) Fin du mandat d'administrateur de:

- M. Carl SPEECKE.

2) Nomination au conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011:

- M. Benoît NASR, administrateur de sociétés, né à Charleroi (Belgique), le 26 mai 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 12/02/2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour INTERNATIONAL HOLDINGS AND INVESTMENTS S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009030100/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06893. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

First Industrial Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 102.603.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 9 janvier 2009

1. M. Carl SPEECKE a démissionné de son mandat de gérant.
2. Le nombre des gérants a été augmenté de 1 à 2.
3. M. Benoît NASR, administrateur de sociétés, né à Charleroi (Belgique), le 26 mai 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.
4. M. David CATALA, administrateur de sociétés, né à Gand (Belgique), le 19 janvier 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 12/02/2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour First Industrial Development S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009030097/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06890. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

P4G, Partnerships 4 Growth S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 62.023.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle réunie de manière extraordinaire en date du 15 janvier 2009

L'an deux mille neuf, le quinze janvier, à quatorze heures, les actionnaires de la société PARTNERSHIPS 4 GROWTH S.A. en abrégé P4G, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, tenue de manière extraordinaire, au siège social de la Fiduciaire Cabexco SARL à L-8080 Bertrange, Centre Helfent, 1, rue Pletzer et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Les actionnaires constatent, que suite à la scission de la société Fiduciaire FRH S.à r.l. (anciennement Fiduciaire Reuter & Huberty S.à r.l., elle-même anciennement Fiduciaire Reuter-Wagner & Associés S.à r.l.) en date du 24 juin 2008 et à la constitution de la société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., issue de la scission, la Fiduciaire Cabexco S.à r.l. a repris le mandat de commissaire aux comptes en cours.

La société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, Centre Helfent, R.C.S. Luxembourg B 139.890 est donc nommée comme nouveau commissaire aux comptes de la société.

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes ainsi nommé viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

Bertrange, le 15.01.2009.

Signatures.

Référence de publication: 2009030095/9323/25.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08638. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

The Independent Investor Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 95.472.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale annuelle du 16 janvier 2009

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle, pour une période de un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle de janvier 2010, les mandats d'Administrateur de Messieurs Guy Peterson, Patrick Fenal et Régis Martin.

EURO-VL Luxembourg S.A.
16 bd Royal
L-2449 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2009030508/3451/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06596. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

RE.DE.RA. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5561 Remich, 26, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 74.416.

L'an deux mil neuf.

Le cinq février.

Pardevant Maître Christine DOERNER, notaire de résidence à Bettembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Laurent CHRISTOPHORY, employé privé, né à Luxembourg le 7 novembre 1966 (No. Matricule 19661107114), demeurant à L-5561 Remich, 26 rue des Prés.

2) Monsieur Frank BINDELS, employé privé, né à Luxembourg le 16 mai 1967 (No. Matricule 19670516191), demeurant à L-5447 Schwepsange, 3 route du Vin.

Lesquels comparants déclarent qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée "RE.DE.RA. Sàrl" (Matricule 20002402093), avec siège social à L-5561 Remich, 26 rue des Prés;

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B 74.416;

constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Frieders de résidence à Luxembourg en date du 3 février 2000, publié au Mémorial C de 2000, page 18.903;

et modifiée suivant acte reçu par le notaire Paul Frieders en date du 27 avril 2001, publié au Mémorial C de 2001, page 51.839.

Lesquels comparants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de changer la devise d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en Euros (€) au cours de LUF 40,3399 pour 1.- Euro de sorte que le capital social actuel de LUF est converti en DOUZE MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE virgule SOIXANTE-SEPT EURO (Euro 12.394,67).

En outre les associés décident de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la société de CENT MILLE CENT CINQ virgule TRENTE-TROIS EURO (Euro 100.105,33) pour le porter de son montant actuel de DOUZE MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE virgule SOIXANTE-SEPT EURO (Euro 12.394,67) à CENT DOUZE MILLE CINQ CENTS EURO (Euro 112.500.-) par la création de CINQ CENTS (500) parts sociales nouvelles sans désignation de valeur nominale qui ont les mêmes droits que les anciennes parts sociales et entièrement libérées par un verement en espèces.

Souscription et Libération

Les associés décident d'attribuer les CINQ CENTS (500) parts sociales nouvelles comme suit:

| | |
|---|-----------|
| - Monsieur Laurent CHRISTOPHORY, prédit | 250 parts |
| - Monsieur Frank BINDELS, prédit | 250 parts |
| Total: | 500 parts |

La preuve a été rapportée au notaire instrumentaire que la somme de CENT MILLE CENT CINQ virgule TRENTE-TROIS EURO (Euro 100.105,33) se trouve à la libre disposition de la société.

Troisième résolution

Suite à la prédite augmentation de capital les associés décident de réduire les parts sociales de 1.000 à 100 avec une valeur nominale de MILLE CENT VINGT CINQ EURO (1.125.- Euro) chacune.

Quatrième et Dernière résolution

Suite aux prédites résolutions l'article 6 des statuts est à lire comme suit:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à CENT DOUZE MILLE CINQ CENTS EURO (Euro 112.500.-) représenté par CENT (100) parts sociales avec une valeur nominale de MILLE CENT VINGT CINQ EURO (1.125.-Euro) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par les associés comme suit:

| | |
|---|------------|
| - Monsieur Laurent CHRISTOPHORY, prédit | 50 parts |
| - Monsieur Frank BINDELS, prédit | 50 parts |
| Total: | 100 parts" |

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Les frais généralement quelconques incombant à la société, en raison de la présente assemblée générale sont évalués approximativement à MILLE EURO (Euro 1.000.-).

DONT ACTE, fait et passé à Bettembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Christophory, Bindels, C. Doerner.

Enregistré à Esch/Alzette le 12 février 2009. Relation: EAC/2009/1544. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande au fin de la publication au Mémorial C du Commerce et des Sociétés.

Bettembourg, le 17 février 2009.

Christine DOERNER.

Référence de publication: 2009031510/209/66.

(090035396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Coversys International S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 525.000,00.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 58.618.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle réunie de manière extraordinaire en date du 22 décembre 2008

L'an deux mille huit, le vingt-deux décembre, à dix heures, les actionnaires de la société COVERSIS INTERNATIONAL S.A. se sont réunis en assemblée générale ordinaire, tenue de manière extraordinaire, au siège social et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Les mandats des administrateurs et de l'administrateur-délégué venant à échéance cette année,

Sont réélus administrateurs:

- La société BRIEFLANE LTD, avec siège social à W1V 2LD Londres, 1-4, Argyll Street, Palladium House, dont le représentant permanent est Monsieur Patrice FERON

- La société TELLURIS S.A., avec siège social à B-5030 Gembloux, rue de la Posterie 23, dont le représentant permanent est Monsieur Patrice FERON

- Monsieur Simon-Pierre VEYS, demeurant à B-1300 Wavre, rue de Grimohaye, 74.

Est réélu administrateur-délégué:

- Monsieur Simon-Pierre VEYS, demeurant à B-1300 Wavre, rue de Grimohaye, 74.

Les mandats des administrateurs et de l'administrateur délégué viendront à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014.

2) Le mandat du commissaire aux comptes arrivant à échéance, les actionnaires constatent, que suite à la scission de la société Fiduciaire FRH S.à r.l. (anciennement Fiduciaire Reuter & Huberty S.à r.l., elle-même anciennement Fiduciaire Reuter-Wagner & Associés S.à r.l.) en date du 24 juin 2008 et à la constitution de la société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., issue de la scission, la Fiduciaire Cabexco S.à r.l. a repris le mandat de commissaire aux comptes en cours venu à échéance en 2008.

La société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, centre Helfent, R.C.S. Luxembourg B 139.890 est nommée comme nouveau commissaire aux comptes de la société.

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes ainsi nommé viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014.

Il est constaté également que COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISES DE REVISION S.à r.l. n'est plus commissaire aux comptes de la société.

Strassen, le 22.12.2008.

Pour extrait conforme

Signatures

Référence de publication: 2009030428/9323/40.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2009, réf. LSO-DA07013. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Castelmonte Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 15, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 129.046.

L'an deux mille neuf,

Le six janvier,

Pardevant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "CASTELMONTE EUROPE S.A.", avec siège social à L-8069 Bertrange, 15, rue de l'Industrie, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 juin 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1603 du 31 juillet 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 129.046, au capital social de trente-et-un mille euros (EUR 31.000,00), représenté par mille (1.000) actions de trente-et-un euros (EUR 31,00) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Lucien VOET, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-8069 Bertrange, 15, rue de l'Industrie,

qui désigne comme secrétaire Madame Maria VOET-KEERSMAEKERS, indépendante, demeurant professionnellement à L-8069 Bertrange, 15, rue de l'Industrie.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc LESIRE, employé privé, demeurant professionnellement à L-8069 Bertrange, 15, rue de l'Industrie,

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. Décision de prononcer la dissolution de la société.
2. Décision de procéder à la liquidation de la société.
3. Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
4. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au jour de la mise en liquidation de la société.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide la dissolution de la société anonyme "CASTELMONTE EUROPE S.A."

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide la mise en liquidation de la société anonyme "CASTELMONTE EUROPE S.A."

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de nommer liquidateur:

Monsieur Bart MONTEYNE, employé, né à Varsenare (Belgique), le 5 août 1967, demeurant à B-8020 Oostkamp, Kortrijksestraat 94.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire en fonction, pour l'exercice de leurs mandats allant jusqu'à la date de la présente assemblée générale extraordinaire.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Bertrange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: L. Voet, M. Voet-Keersmaekers, L. Lesire, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 janvier 2009. LAC / 2009 / 931. Reçu € 75.- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 23 février 2009.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2009031507/227/68.

(090035410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Euro Partner S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 51, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 59.254.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle réunie de manière extraordinaire en date du 19 janvier 2009

L'an deux mille neuf, le dix-neuf janvier, à seize heures, les actionnaires de la société EURO PARTNER S.A. se sont réunis en assemblée générale ordinaire, tenue de manière extraordinaire, au siège social de la Fiduciaire Cabexco S.à.r.l., à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer (Centre Helfent) et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Les mandats des administrateurs et de l'administrateur-délégué venant à échéance cette année,

Sont réélus administrateurs:

- Madame Caroline LABADIE, épouse CHERRIER, demeurant à L-1750 Luxembourg, 51, avenue Victor Hugo,
- Monsieur Jean-Paul CHERRIER, demeurant à L-1750 Luxembourg, 51, avenue Victor Hugo,
- Monsieur Claude LABADIE, demeurant à F-27000 Evreux, 64, Côte Henri Monduit.

Est réélu administrateur-délégué:

- Monsieur Jean-Paul CHERRIER, demeurant à L-1750 Luxembourg, 51, avenue Victor Hugo.

Les mandats des administrateurs et de l'administrateur délégué viendront à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015.

2) Le mandat du commissaire aux comptes arrivant à échéance, les actionnaires constatent, que suite à la scission de la société Fiduciaire FRH S.à r.l. (anciennement Fiduciaire Reuter & Huberty S.à r.l.) en date du 24 juin 2008 et à la constitution de la société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., issue de la scission, la Fiduciaire Cabexco S.à r.l. a repris le mandat de commissaire aux comptes en cours venu à échéance en 2008.

La société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, Centre Helfent, R.C.S. Luxembourg B 139.890 est donc nommée comme nouveau commissaire aux comptes de la société.

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes ainsi nommé viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015.

Bertrange, le 19.01.2009.

Signatures.

Référence de publication: 2009030429/9323/33.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09228. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Night Investments 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.805.

—
RECTIFICATIF

Conformément à la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 2 novembre 2007, sous le numéro 2486, page 119295, CEP III Participations S.à r.l. SICAR, existant sous les lois du Luxembourg, R.C.S.: B 127.711, ayant son siège au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, détenait trois mille cent vingt-cinq (3.125) parts sociales de la Société. Conformément à la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 20 mai 2008, sous le numéro 1216, page 58352, il résulte du contrat de transfert du 1^{er} avril 2008 entre CEP II Participations S.à r.l. SICAR, existant sous les lois du Luxembourg, R.C.S.: B 96.017, ayant son siège au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et Photon S.à r.l., existant sous les lois du Luxembourg, R.C.S.: B 121.536, ayant son siège au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (les «Cédants»), et CEP III Participations S.à r.l. SICAR, que neuf mille trois cent soixante-quinze (9.375) parts sociales de la Société ont été transférées des Cédants à CEP III Participations S.à r.l. SICAR comme suit:

| | |
|--|----------------------|
| - CEP II Participations S.à r.l. SICAR | 6.250 parts sociales |
| - Photon S.à r.l. | 3.125 parts sociales |

En conséquence, CEP III Participations S.à r.l. SICAR est l'actionnaire unique des 12.500 parts sociales de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2009.

Night Investments 1 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009030107/9243/29.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2009, réf. LSO-DB05037. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Vatne International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 112.926.

—
Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 14 janvier 2009

1. M. Carl SPEECKE a démissionné de son mandat de gérant.

2. Le nombre des gérants a été augmenté de 1 à 2.

3. M. Benoît NASR, administrateur de sociétés, né à Charleroi (Belgique), le 26 mai 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

4. M. Cédric BRADFER, administrateur de sociétés, né à Chambéry (France), le 2 août 1978, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 12/02/2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Vatne International S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009030098/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06892. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Veith Transporte S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5634 Mondorf-les-Bains, 6, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 113.673.

Im Jahre zweitausendneun, den neunzehnten Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg);

SIND ERSCHIENEN:

- 1) Herr Andreas Hubertus Marie VAN DER VINNE, Kaufmann, wohnhaft in Gendt, Lootakkerstraat 1 (Niederlande).
- 2) Herr Louis Hendrik Antoon Rieks STÖVER, Direktor, wohnhaft in NL-5911CR Venlo, Straalseweg 64 (Niederlande).

Welche Komparenten den amtierenden Notar ersuchen folgendes zu beurkunden:

- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung "VEITH TRANSPORTE S.à r.l.", mit Sitz in L-5812 Bad Mondorf, 6, rue de Luxembourg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 113673, (die "Gesellschaft"), gegründet wurde gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 27. März 2008, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1045 vom 28. April 2008,

und dass deren Satzungen mehrmals abgeändert wurden und zum letzten Mal gemäß Urkunde aufgenommen durch Notarin Blanche MOUTRIER, mit dem Amtssitz in Esch/Alzette, am 30. Januar 2009, noch nicht veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- Dass der Komparent sub 1) erklärt alleiniger Gesellschafter der Gesellschaft zu sein und dass die erschienenen Parteien den amtierenden Notar ersuchen, folgende gefassten Beschlüsse zu dokumentieren wie folgt:

Erster Beschluss

Herr Andreas Hubertus Marie VAN DER VINNE, vorgenannt, tritt durch Gegenwärtiges unter der gesetzlichen Gewähr an Herrn Louis Hendrik Antoon Rieks STÖVER, vorgenannt, seine einhundert (100) Gesellschaftsanteile in der Gesellschaft ab, zum Preis von einem Euro (1,- EUR), welchen Betrag der Zedent bekennt, vor Errichtung der gegenwärtigen Urkunde und außerhalb der Anwesenheit des Notars, vom Zessionar in bar erhalten zu haben, weshalb der Zedent dem Zessionar hiermit Quittung und Titel bewilligt.

Herr Louis Hendrik Antoon Rieks STÖVER tritt ab sofort in den Besitz und Genuss der ihm übertragenen Anteile und ist ab sofort in die Rechte und Pflichten des vorherigen Eigners eingesetzt.

Der Alleingesellschafter erklärt diese Übertragung als der Gesellschaft rechtsgültig zugestellt, gemäß Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches, respektive des Artikels 190 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915, betreffend die Handelsgesellschaften.

Zweiter Beschluss

Der Alleingesellschafter beschließt Herrn Hans-Jörg VEITH, Transportunternehmer, wohnhaft in D-66557 Hüttigweiler, Talstr. 23 (Bundesrepublik Deutschland), als Geschäftsführer abuberufen und erteilt ihm volle und uneingeschränkte Entlastung für die Ausübung seines Mandates bis zum heutigen Tage.

Dritter Beschluss

Der Alleingesellschafter beschließt Herrn Louis Hendrik Antoon Rieks STÖVER, Direktor, geboren in Venlo (Niederlande), am 1. April 1949, wohnhaft in NL-5911CR Venlo, Straalseweg 64, zum neuen Geschäftsführer auf unbestimmte Dauer zu ernennen.

Der Geschäftsführer erhält die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaft rechtmäßig und ohne Einschränkungen durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr siebenhundertfünfzig Euro abgeschätzt.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben zusammen mit Uns dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: VAN DER VINNE - STÖVER - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 février 2009. Relation GRE/2009/796. Reçu Soixante-quinze euros 75,- €.

Le Receveur ff. (signé): HIRTT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 2 mars 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009031517/231/56.

(090035392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

moderor s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8059 Bertrange, 3, Grevelsbarrière.

R.C.S. Luxembourg B 89.504.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2009029906/5643/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08607. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Reldon Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 127.062.

In the year two thousand and nine, on the twelfth of February.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

RELDON LIMITED, a limited liability company incorporated on July 23, 2002 under the Law of Republic of Ireland, registered with the Dublin Companies Registration Office under number 359523 and having its registered office at Keredern House, Naas, Co Kildare, Ireland

here represented by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg,

by virtue of one proxy given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole current partner of RELDON LUX S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, incorporated by a deed of the undersigned notary, on April 5, 2007, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C number 1144 of June 13, 2007.

- That the sole partner has taken the following resolutions:

First resolution

The sole partner decide to increase the subscribed capital by TWO HUNDRED THIRTY SEVEN THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (237,500,- EUR) to bring it from its present amount of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (12,500,- EUR) to TWO HUNDRED FIFTY THOUSAND EURO (250,000,- EUR) by the issuing of ONE THOUSAND NINE HUNDRED (1,900) new shares with a nominal value of ONE HUNDRED AND TWENTY-FIVE EURO (125,- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon,

RELDON LIMITED, prenamed, represented as thereabove mentioned, declares to subscribe to one thousand nine hundred (1,900) new shares and to have them fully paid up by contribution in kind of part of that certain, liquid and payable receivable against the Company, arising from an interest free loan of THREE MILLIONS FIVE HUNDRED THOUSAND EURO (3,500,000) granted on August 1, 2007 by RELDON LIMITED, up to the amount of TWO HUNDRED THIRTY SEVEN THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (237,500,- EUR). Supporting documentation regarding the existence of this receivable has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The sole partner decides to amend article 6 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The capital is set at TWO HUNDRED FIFTY THOUSAND EURO (250,000.- EUR) divided into two thousand (2,000) share quotas of ONE HUNDRED AND TWENTY-FIVE EURO (125.- EUR) each.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately EUR 2,000.- (two thousand euro).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Follows the french version:

L'an deux mil neuf, le douze février.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

RELDON LIMITED, une société à responsabilité limitée constituée le 23 juillet 2002 selon le droit de la République d'Irlande, enregistrée auprès du registre des sociétés de Dublin sous le numéro 359523 et domiciliée à Keredern House, Naas, Co Kildare, Irlande,

ici représentée par Annick Braquet, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est l'associé unique actuel de la société "RELDON LUX S.à r.l.", société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 5 avril 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1144 du 13 juin 2007;

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de DEUX CENT TRENTE SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (237.500.- EUR) pour porter son montant actuel de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500.- EUR) à DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250.000.- EUR) par l'émission de MILLE NEUF CENTS (1.900) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (125.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

Ensuite,

RELDON LIMITED, préqualifiée, représentée comme mentionné ci-dessus, déclare souscrire à mille neuf cents (1.900) nouvelles parts et les payer entièrement par contribution en nature d'une partie de la créance certaine, liquide et exigible qu'elle détient envers la société, résultant d'un prêt sans intérêt de TROIS MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (3.500.000) accordé le 1^{er} août 2007 par RELDON LIMITED, pour un montant de DEUX CENT TRENTE-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (237.500, - EUR). Les pièces justificatives concernant l'existence de cette créance ont été communiquées au notaire soussigné.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit:

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250.000.- EUR) représenté par DEUX MILLE (2.000) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (125.- EUR) chacune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ EUR 2.000.- (deux mille euros).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 février 2009. Relation: LAC/2009/6094. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009031304/242/100.

(090034982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

**Kendrick FMP II BB Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Kendrick BB Blocker Holdings S.à.r.l.)**

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 141.855.

In the year two thousand eight, the seventeenth day of November, at 6.30 p.m.,
Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,
was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole partner of Kendrick BB Blocker Holdings S.à r.l. (formerly Battle Holding S.à r.l.), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 141.855 (the Company). The Company has been incorporated on August 20, 2008 pursuant to a deed of Maître Karine Reuter, notary residing in Redange-sur-Attert, acting in replacement of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 2496 of October 13, 2008. The articles of association of the Company have been amended on November 14, 2008 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared,

Kendrick FMP II BB Delaware Holdings, LLC, a limited liability company organized under the laws of the State of Delaware, the United States of America, having its registered office at c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, the United States of America (the Sole Partner),

hereby represented by Mr Regis Galiotto, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 17, 2008,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Partner has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Partner holds all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Change of the Company's name into Kendrick FMP II BB Holdings S.à r.l. and subsequent amendment of article 1 of the articles of association of the Company (the Articles).

2. Miscellaneous.

III. That the Sole Partner has taken the following resolution:

Sole resolution

The Sole Partner resolves to change the Company's name into Kendrick FMP II BB Holdings S.à r.l. and resolves to amend and hereby amends article 1 of the Articles, which will henceforth read as follows:

" **Art. 1. Name.** There is hereby formed a "Société à responsabilité limitée", private limited liability company under the name "Kendrick FMP II BB Holdings S.à r.l." (the "Company") governed by the present Articles of incorporation and by current Luxembourg laws, and in particular the law of August 10th, 1915 on commercial companies (the "Law"), and the law of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on "Sociétés à responsabilité limitée."

The meeting has been closed at 7.00 p.m.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately 1,500.- Euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le dix-sept novembre à 18.30 heures.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Kendrick BB Blocker Holdings S.à r.l. (anciennement Battle Holding S.à r.l.), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.855 (la Société). La Société a été constituée le 20 août 2008 par acte de Maître Karine Reuter, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, agissant en remplacement de Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 2496 du 13 octobre 2008. Les statuts de la Société ont été modifiés le 14 novembre 2008 par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

A comparu:

Kendrick FMP II BB Delaware Holdings, LLC, une société organisée selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique (l'Associé Unique),

ici représentée par M. Regis Galiotto, employé privé, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 novembre 2008.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Modification de la dénomination sociale de la Société en Kendrick FMP II BB Holdings S.à r.l. et modification sub-séquent de l'article 1 des statuts de la Société (les Statuts).

2. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société en Kendrick FMP II BB Holdings S.à r.l. et décide de modifier et par la présente modifie l'article 1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}. Dénomination.** Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Kendrick FMP II BB Holdings S.à r.l." (la "Société"), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi"), et les lois du 18 septembre 1933 et 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée."

L'assemblée à été clôturée à 19.00 heures.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ EUR 1.500,- Euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé le présent acte avec Nous, le notaire.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 21 novembre 2008. Relation: LAC/2008/46875. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009030704/211/102.

(090034500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

Rajon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 96.079.

In the year two thousand and nine, on the sixteenth day of February.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Göran KROON, contractor, born on 6th January 1952 at A Enskede, residing at 2, rue St. Georges, B-1050 Ixelles (Belgique), (the "Principal"),

here represented by Mr Jos HEMMER, employee, residing professionally in Luxembourg (the "Proxy"),

by virtue of a proxy under private seal given on February 8th, 2009,

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The Principal, represented as foresaid, declared and requested the notary to act the following:

I. RAJON S.à r.l. (the "Company"), having its registered office at L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, section B number 96.079, has been incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on September 22th, 2003 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1156 on November 5th, 2003.

II. The subscribed capital of the Company is presently twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) divided into five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (25.- EUR) each;

III. The Principal declares that he has full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company;

IV. The Principal has acquired all shares of the Company referred to above and, as the sole shareholder, makes an explicit declaration to proceed with the dissolution of the Company;

V. The Principal, as liquidator of the Company, declares that the activity of the Company has ceased, that all the liabilities of the Company have been paid and that he has received or will receive all assets of the Company and acknowledges that the Principal will be liable for all outstanding liabilities (if any) of the Company after its dissolution;

VI. The Principal gives discharge to the managers of the Company for their mandates up to this date;

VII. The Principal declares that the Company is hereby liquidated and that the liquidation is closed;

VIII. The corporate books and accounts of the Company will be kept for periods of five years at L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

After the document had been read, the aforementioned Proxy signed the present original deed together with the undersigned notary.

Suit la traduction du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le seize février.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Göran KROON, entrepreneur, né le 6 janvier 1952 à A Enskede, résidant à 2, rue St. Georges, B-1050 Ixelles (Belgique), (le "Mandant")

ici représentée par Monsieur Jos HEMMER, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg (le "Mandataire") en vertu d'une procuration sous seing privé qui lui a été délivrée le 8 février 2009,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

Le Mandant, représenté comme ci-avant, a déclaré et a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. RAJON S.à r.l.. (la "Société"), ayant son siège social à L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 96.079 a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 septembre 2003 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1156 du 5 novembre 2003.

II. Le capital social émis de la Société est actuellement de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune;

III. Le Mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

IV. Le Mandant est devenu propriétaire de l'ensemble des parts sociales de la Société et, en tant qu'associé unique, déclare expressément procéder à la dissolution de la Société;

V. Le Mandant, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que l'ensemble des dettes de la Société ont été réglées et qu'il a reçu ou recevra tous les actifs de la Société, et reconnaît qu'il sera tenu de l'ensemble des obligations existantes (le cas échéant) de la Société après sa dissolution;

VI. Décharge pleine et entière est accordée par le Mandant aux gérants de la Société pour leurs mandats jusqu'à ce jour;

VII. Le Mandant déclare que la Société est ainsi liquidée et que la liquidation est clôturée;

VIII. Les livres et comptes de la Société seront conservés pendant cinq ans à L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

A la demande du comparant, le notaire, qui comprend et parle l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une traduction en langue française et sur décision du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Et après lecture, le Mandataire prémentionné a signé ensemble avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. Hemmer, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 février 2009. LAC/2009/6388. Reçu soixante-quinze euros 75,00€.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2009

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009031308/9127/77.

(090035188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Montreuil Strategies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 97.333.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the twenty-third day of December,

Before Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Beheer-en Beleggingmaatschappij Wapu B.V., a limited liability company organised under the laws of Netherlands, with registered office at Prins Bernhardsplein 200 1097 JB Amsterdam, the Netherlands, registered with the Register of Commerce and Companies of Netherlands (Kamer van Koophandel) under number 10146069 0000 (the Sole Shareholder)

here represented by Miss Claire Benedetti, avocat, residing professionally in Luxembourg

by virtue of a proxy given in Amsterdam on December 22nd, 2008

Said proxy after being initialled "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

The appearing, on behalf of its proxyholder, acting as Sole Shareholder of Montreuil Strategies S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) with registered office at 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 97.333 (the Company). The Company has been incorporated on November 10, 2003 pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 7 of January 3, 2004. The articles of association of the Company have not yet been amended.

The Sole Shareholder requested the undersigned notary to state that:

- the Company has an issued share capital of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000), represented by three hundred ten (310) shares in registered form with a par value of one hundred Euro (EUR 100) each, all subscribed and fully paid-up;
- the Sole Shareholder has decided to dissolve the Company with immediate effect;
- the Sole Shareholder has decided to appoint Mr. Christopher Stopford Robinson as liquidator of the Company;
- the Sole Shareholder, in its capacity of legal owner of all the shares of the Company, declares that it has received all assets of the Company and that it shall assume all outstanding liabilities (if any) of the Company in particular those hidden and unknown at the present time;
- the Company be and hereby is liquidated and that the liquidation is closed;
- full discharge is granted to the directors, to the independent auditor and to the liquidator of the Company for the exercise of their respective mandates; and
- the books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at the Company's registered office at 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the Sole Shareholder, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the members of the Bureau, the said members of the Bureau signed together with Us, the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-troisième jour du mois de décembre,
Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg,

A Comparu:

Beheer-en Beleggingmaatschappij Wapu B.V., une société constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Prins Bernhardsplein 200 1097 JB Amsterdam, Pays-Bas, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés des Pays-Bas (Kamer van Koophandel) sous le numéro 10146069 0000 (l'Associé Unique)

ici représentée par Melle Claire Benedetti, Avocat, de résidence à Luxembourg
en vertu d'une procuration donnée à Amsterdam le 22 décembre 2008.

Laquelle procuration après avoir été paraphée "ne varietur" par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, par son mandataire, déclare être l'Associé Unique de Montreuil Strategies S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.333 (la Société). La Société a été constituée par un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 7 du 3 janvier 2004. Les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'Associé Unique a ensuite par son mandataire requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- le capital social de la Société est actuellement fixé à trente-et-un mille Euro (EUR 31.000) représenté par trois cent dix (310) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- l'Associé Unique a décidé de liquider la Société avec effet immédiat;
- l'Associé Unique a décidé de nommer M. Christopher Stopford Robinson comme liquidateur de la Société;
- l'Associé Unique, en sa capacité de détenteur de toutes les parts sociales de la Société, déclare avoir reçu tous les actifs de la Société et prendre à sa charge tout le passif de la Société (s'il y en a) et en particulier le passif occulte et inconnu à ce jour;
- la Société est, partant, liquidée et la liquidation est clôturée;
- l'Associé Unique donne pleine et entière décharge aux administrateurs, au commissaire aux comptes et au liquidateur de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs; et
- les livres, documents et pièces relatives à la Société resteront conservés durant cinq ans au siège de la Société au 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que l'Associé Unique l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le document ayant été lu aux membres du Bureau, lesquels membres du Bureau ont signé avec Nous, le notaire, le présent acte en original.

Signé: C. BENEDETTI, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2008. Relation: LAC/2009/53018. Reçu € 12.- (douze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009030697/206/86.

(090034783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

Marco Zenner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8065 Bertrange, 4, rue de la Forêt.

R.C.S. Luxembourg B 101.797.

L'an deux mille neuf, le douze février.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Monsieur Marco ZENNER, ingénieur diplômé, demeurant à L-8551 Noerdange, 2, Batzent.

Lequel comparant a exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'il est l'associé unique de la société à responsabilité limitée "MARCO ZENNER S.à r.l.", avec siège social à L-8065 Bertrange, 4, rue de la Forêt, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 101.797 (NIN 2004 2411 400).

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Emile SCHLESSER, de résidence à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 944 du 22 septembre 2004, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 1^{er} août 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1938 du 16 octobre 2006.

Que le capital social de la société s'élève au montant de trente-cinq mille Euros (€ 35.000,-), représenté par cent (100) parts sociales de trois cent cinquante Euros (€ 350,-) chacune, toutes attribuées à Monsieur Marco ZENNER,

Ensuite le comparant a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de fixer la valeur nominale des parts sociales au montant de cent Euros (€ 100,-) et constate que le capital social de trente-cinq mille Euros (€ 35.000,-) est dorénavant représenté par trois cent cinquante (350) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (€ 100,-) chacune.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence du montant de CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (€ 590.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente-cinq mille Euros (€ 35.000,-) au montant de SIX CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (€ 625.000,-) par la création de cinq mille neuf cents (5.900) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent Euros (€ 100,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes.

Toutes les cinq mille neuf cents (5.900) parts sociales nouvelles sont souscrites par l'associé unique.

La libération a eu lieu moyennant un prélèvement sur les réserves libres de la société ainsi qu'il résulte d'un bilan daté au 31 décembre 2008, dûment approuvé par l'associé unique.

La disponibilité desdites réserves libres résulte d'un rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos, établi par le gérant de la société en date du 5 février 2009, confirmant que lesdites réserves n'ont pas été affectées respectivement distribuées et qu'elles existent encore à la date de ce jour.

Ces documents, après avoir été signés "ne varietur" par le notaire instrumentant et le comparant resteront annexés au présent acte avec lequel ils seront enregistrés

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de SIX CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (€ 625.000,-), représenté par six mille deux cent cinquante (6.250) parts sociales de CENT EUROS (€ 100,-) chacune, toutes attribuées à Monsieur Marco ZENNER, ingénieur diplômé, demeurant à L-8551 Noerdange, 2, Batzent.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. ZENNER, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 13 février 2009. Relation: ECH/2009/192. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 17 février 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009030680/201/55.

(090034666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

MOTOR-UNION du Grand-Duché de Luxembourg, Association sans but lucratif.

Siège social: L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg F 5.512.

Modifications des statuts homologués par le jugement du 14 juillet 2008

Art. 1^{er}. Alinéa 4. "Le siège social est à Strassen."

Art. 1^{er}. Alinéa 6. "L'association pourra créer dans toutes les localités, où cela paraît désirable, des sections locales ou régionales qui auront pour mission de réaliser l'objet social de l'association dans le cadre de leurs attributions et sous le contrôle des organes centraux."

Art. 13. Alinéa 2. "Tout candidat au poste d'administrateur, qu'il soit membre ou non d'une section, devra justifier d'une affiliation préalable à la M.U.L. d'une durée d'au moins trois années consécutives et ininterrompues avant le dépôt de la candidature."

Art. 13. Alinéa 3. "Les sections qui ont remplies toutes les obligations d'ordre administratif et financier envers la Motor Union ont droit à un siège d'administrateur pour chaque dixième des membres de l'association qu'elle regroupe d'après la dernière liste annuelle arrêtée au 31 août de chaque année, avec un maximum de 7 sièges par section."

Art. 13. Alinéa 4. "Les candidats sont proposés à l'assemblée générale qui les agréera ou les refusera."

Art. 24. Alinéa 1^{er}. "Les commissaires vérificateurs sont tenus de veiller à la stricte exécution des statuts et exercent un droit illimité de contrôle sur toute la gestion de l'association."

Art. 24. Alinéa 3. "Ils peuvent en tout temps vérifier l'état de la caisse de l'association."

Art. 25. "Les commissaires vérificateurs sont en droit d'assister aux séances du conseil d'administration, mais avec voix consultative seulement."

Un nouvel Article 26 aura le contenu suivant: "Tous les pouvoirs dévolus aux commissaires vérificateurs en vertu des articles 24 et 25 des présents statuts pour contrôler l'association sont dévolus au conseil d'administration pour contrôler et vérifier la gestion des sections."

L'ancien article 25a est repris par le nouvel article 27: Article 27: "Les sections locales regroupent les membres de l'association habitant une même localité ou région ou ayant des affinités communes.

La création d'une section locale doit être agréée par le conseil d'administration qui doit agréer également les statuts de la nouvelle section ainsi que toutes modifications à y apporter postérieurement."

L'ancien article 25b est repris par le nouvel article 28: Article 28: "Chaque section est dirigée par un comité composé d'un nombre impair de membres élus annuellement par l'assemblée générale des membres de la section.

Par ailleurs, toutes les dispositions des présents statuts relatives à l'assemblée générale, au conseil d'administration, aux ressources, à l'année sociale et aux comptes annuels, sont applicables mutatis mutandis aux sections."

L'ancien article 25c est repris par le nouvel article 29: Article 29: "Le conseil d'administration peut se faire assister par des commissions de travail dont il fixe la composition, les pouvoirs et les attributions.

Les membres des commissions de travail sont spécialisés dans les domaines du sport et du tourisme motocycliste, du chronométrage, etc.

Les présidents de ces commissions sont choisis parmi les administrateurs."

L'ancien article 26 est repris par le nouvel article 30: Article 30: "Les ressources de l'association se composent notamment:

1. des cotisations des membres,
2. des dons ou legs en sa faveur,
3. des subsides accordés par les pouvoirs publics ou par des particuliers,

4. du produit des manifestations, d'expositions, de souscriptions, de fêtes, etc.,

5. des intérêts des fonds placés.

Les cotisations sont perçues et les cartes des membres délivrées par le trésorier central.

Les sections toucheront sur les cotisations de tous les membres de leur section une quote-part fixée par l'assemblée générale."

L'ancien article 27 est repris par le nouvel article 31: Article 31: "L'année sociale commence le 1^{er} novembre et finit le 31 octobre."

L'ancien article 28 est repris par le nouvel article 32: Article 32: "Les comptes sont arrêtés au 31 octobre de chaque année et soumis pour approbation à l'assemblée générale avec le rapport des commissaires-vérificateurs.

Les comptes arrêtés et le rapport des commissaires-vérificateurs seront mis à la disposition des associés au siège social huit jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale."

L'ancien article 29 est repris par le nouvel article 33: Article 33: "La commission juridique et son président veillent par la prise de décision à l'application des sanctions réglementaires en cas d'observation des statuts et règlements tant de la part des sections que les licenciés, dirigeants et associés. La commission juridique se prononce en outre sur toutes les questions juridiques qui lui sont soumises par le conseil d'administration ou par une commission de la M.U.L. Elle étudiera toutes les propositions faites concernant les statuts, leurs modifications, le règlement intérieur, les règles de procédure et le Code Sportif et s'assurera que ces propositions y seront conformes.

La commission juridique applique par extension, dans son domaine de compétence, les sanctions portant interdiction de participation à des manifestations sportives prononcées pour fait de dopage par un quelconque autre organisme national ou international officiel régissant un sport pratiqué au sein d'une fédération membre du C.O.S.L."

L'ancien article 30 est repris par le nouvel article 34: Article 34: "Les modalités de fonctionnement de la Commission Juridique font l'objet d'un règlement soumis à l'approbation de l'Assemblée générale de la M.U.L."

L'ancien article 31 est repris par le nouvel article 35 et sera modifié comme suit: Article 35: "L'association, sans préjudice des obligations résultant de son affiliation à la Fédération internationale régissant son sport, proscrit l'utilisation par les sportifs et l'administration aux sportifs de substances ou de méthodes de dopage.

En matière de lutte contre le dopage, l'association se soumet avec toutes ses sections-membres et tous ses licenciés à l'autorité de l'Agence Luxembourgeoise Antidopage. Elle reconnaît à cet organisme

- le droit d'établir les règles et principes de la lutte antidopage et de fixer les modalités et procédures suivant lesquelles cette lutte et plus particulièrement les contrôles antidopage sont menés, y compris les règles protectrices des droits des licenciés;

- le droit de déterminer les sanctions qu'encourent ceux qui contreviennent aux règles dont question au tiret qui précède;

- le droit de procéder aux contrôles antidopage parmi ses licenciés, notamment de fixer le programme des contrôles et de désigner les licenciés à contrôler, ainsi que de choisir le ou les établissements effectuant les examens de laboratoire;

- le droit de diriger les poursuites devant le Conseil de Discipline contre le Dopage chargé de prononcer, s'il y a lieu, les sanctions, pour autant que l'instance se déroule au Luxembourg, y compris le droit de faire appel contre un jugement de première instance.

La fédération cède au Conseil de Discipline contre le Dopage, institué à cet effet par le C.O.S.L., le pouvoir de connaître des infractions aux règles de la lutte antidopage dont question à l'alinéa qui précède, sous réserve des attributions de Tribunal Arbitral pour le Sport du Comité Olympique International pour les sportifs et manifestations internationales qui relèvent de sa juridiction.

Toute disposition des statuts contraire aux présentes dispositions est réputée non écrite."

L'ancien article 32 est repris par le nouvel article 36: Article 36: "Pour toute modification aux statuts, il y a lieu à l'application de l'art. huit de la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif et les établissements d'utilité publique."

L'ancien article 33 est repris par le nouvel article 37: Article 37: "La dissolution de l'association ne pourra être prononcée que moyennant observation des formalités et conditions énoncées par l'article vingt de la loi du 21 avril 1928 précitée.

L'assemblée générale qui prononcera la dissolution désignera le ou les liquidateur(s) et déterminera leurs pouvoirs.

L'actif ne sera affecté à une institution semblable ou à une œuvre d'utilité publique générale."

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009030662/318/100.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2009, réf. LSO-DB06161. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

RE&F S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois.
R.C.S. Luxembourg B 132.635.

L'an deux mil neuf, le vingt-trois janvier.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg-Ville,

A comparu:

Monsieur Carlo SANTOITEMMA, employé privé, demeurant professionnellement au 7, rue Thomas Edison à L-1445 Strassen,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée "RE&F S.A." ayant son siège social à Luxembourg, 69, rue de la Semois, inscrite au R.C.S. Luxembourg section B n° 132.635,

constituée par acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 septembre 2007, publié au Mémorial C n° 2631 du 16 novembre 2007, et les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du même notaire en date du 10 décembre 2007, publié au Mémorial C n° 303 du 6 février 2008,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration de la Société, prise en sa réunion du 22 janvier 2009,

une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1) Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à EUR 4.232.000 (quatre millions deux cent trente-deux mille Euros), représenté par 423.200 (quatre cent vingt-trois mille deux cents) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix Euros) chacune.

2) Qu'aux termes de l'alinéa 2 de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à EUR 50.000.000,- (cinquante millions d'Euros), représenté par 5.000.000,- (cinq millions) d'actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix Euros) chacune,

et que le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

Les alinéas 4, 5 et 6 du même article 5 des statuts sont libellés comme suit:

"Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 26 septembre 2012 à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé, par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10 (dix Euros) chacune, donnant les mêmes droits et avantages que les actions anciennes, à libérer totalement ou partiellement en espèces, et encore totalement en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides, immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, et plus spécialement à ce sujet par la conversion des obligations convertibles existantes et émises par la société en actions, aux conditions de conversion prévues pour ces emprunts convertibles, ou même encore en cas d'autorisation adéquate de l'assemblée ayant décidé la constitution de réserves ou de primes, par l'incorporation de ces bénéfices reportés, de ces réserves disponibles ou de ces primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à des telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation de capital souscrit, il fera adapter le présent article."

3) Que dans sa réunion du 22 janvier 2009, le conseil d'administration a décidé de réaliser une augmentation de capital jusqu'à concurrence de EUR 2.000.000 (deux millions d'Euros),

pour le porter de son montant actuel de EUR 4.232.000 (quatre millions deux cent trente-deux mille Euros) à EUR 6.232.000 (six millions deux cent trente-deux mille Euros),

par la création de 200.000 (deux cent mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10 (dix Euros) chacune, à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes,

et après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire de la société, savoir Monsieur Carlo SANTOITEMMA, employé privé, demeurant professionnellement à Strassen, a déclaré renoncer à son droit de souscription préférentiel, une copie de cette renonciation restant annexée aux présentes,

le conseil a décidé d'accepter la souscription des 200.000 nouvelles actions par l'actionnaire majoritaire, savoir la société anonyme de droit italien "SOCIETA' PER AMMINISTRAZIONI FIDUCIARIE SPAFID SOCIETA' PER AZIONI", avec siège social à Milan (I), Via Filodrammatici n. 10, code fiscal et numéro d'inscription au registre de Milan 00717010151.

4) La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme de EUR 2.000.000 (deux millions d'Euros) se trouve être à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5) Que suite à la réalisation de l'augmentation ci-dessus, le capital se trouve porté à EUR 6.232.000 (six millions deux cent trente-deux mille Euros),

de sorte que le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

"Le capital souscrit est fixé à EUR 6.232.000 (six millions deux cent trente-deux mille Euros), représenté par 623.200 (six cent vingt-trois mille deux cents) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix Euros) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes sont évalués approximativement à EUR 2.500.-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. SANTOIEMMA, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 27 janvier 2009, LAC/2009/3097: Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75.-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/02/09.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009031314/208/81.

(090035040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Eternality S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 773.675,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 111.146.

In the year two thousand nine, on the tenth of February.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

IBERSUIZAS CAPITAL FUND I L.P., a company registered by the law of Guernsey, having its registered office at Alexander House, Victoria Road 13-15, GZ1 3ZD Guernsey,

Here represented by Giovanni La Forgia, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on February 5, 2009.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. IBERSUIZAS CAPITAL FUND I L.P., is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name ETERNALITY S.à r.l., having its registered office at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 111.146 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, residing in Luxembourg, dated October 4, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 259 of February 4, 2006. The articles of incorporation have been modified for the last time by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, dated December 28, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 482 of February 26, 2008.

II. The share capital of the Company is set at one million two hundred and eighty-two thousand twenty-five euro (1,282,025.- EUR) represented by fifty-one thousand two hundred and eighty-one (51,281) shares with a par value of twenty-five euro (25.- EUR) each.

III. The sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to decrease the subscribed capital by EUR 508,350.- (five hundred and eight thousand three hundred and fifty euro) in order to reduce the share capital from its current amount of EUR 1,282,025 (one million two hundred and eighty-two thousand twenty-five euro) to EUR 773,675 (seven hundred and seventy-three thousand

six hundred and seventy-five euro) by cancellation of 20,334 (twenty thousand three hundred and thirty-four) existing shares by repayment in cash of an amount of EUR 508,350.- (five hundred and eight thousand three hundred and fifty euro) to the sole shareholder.

The repayment shall be effected under observance of the provisions of the article 69 (2) of the law on commercial companies.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, Article 6, first paragraph of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

"The capital is set at EUR 773,675 (seven hundred and seventy-three thousand six hundred and seventy-five euro) represented by 30,947 (thirty thousand nine hundred and forty-seven) shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euro) each.

There being no further business, the meeting is closed.

Estimated costs

The aggregate amount of costs, remunerations or expenses which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately EUR 1,000.- (ONE THOUSAND EURO).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxyholder, the proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le dix février.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

IBERSUIZAS CAPITAL FUND I L.P., a company registered by the law of Guernsey, having its registered office at Alexander House, Victoria Road 13-15, GZ1 3ZD Guernsey,

Ici représentée par Monsieur Giovanni La Forgia, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 5 février 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. IBERSUIZAS CAPITAL FUND I L.P. est l'associé unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de ETERNALITY S.à r.l., ayant son siège social au 12, rue Léon Thyges, L-2636 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.146 (la Société), constituée par acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 259 du 4 février 2006, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 482 du 26 février 2008.

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à un million deux cent quatre-vingt-deux mille vingt-cinq euros (1.282.025,- EUR) représenté par cinquante et un mille deux cent quatre-vingt-une (51.281) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune.

II. L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de réduire le capital social de EUR 508.350 (cinq cent huit mille trois cent cinquante euros) pour le ramener de son montant actuel de EUR 1.282.025 (un million deux cent quatre-vingt-deux mille vingt-cinq euros) à EUR 773.675 (sept cent soixante-treize mille six cent soixante-quinze euros) par l'annulation de 20.334 (vingt mille trois cent trente-quatre) parts sociales existantes par remboursement en espèces d'un montant de EUR 508.350 (cinq cent huit mille trois cent cinquante euros) à l'associé unique.

Ledit remboursement ne pourra se faire que sous observation de l'article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 6, premier alinéa, des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à EUR 773.675 (sept cent soixante-treize mille six cent soixante-quinze euros) représenté par 30.947 (trente mille neuf cent quarante-sept) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25.- (vingt-cinq euros) chacune."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison du présent acte est estimé approximativement à la somme de EUR 1.000.- (MILLE EUROS).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. LA FORGIA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 février 2009. Relation: LAC/2009/5805. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009031306/242/105.

(090034968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Active Consulting for Technical Equipment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 72, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 110.821.

L'an deux mille neuf, le dix-huit février.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Josua WUTZ, technicien en bâtiment, demeurant à L-3448 Dudelange, 29, rue Dicks.

2.- Monsieur Wolfgang FEIT, conseiller en énergie, demeurant à D-52498 Welschbillig, 19, In der Haag.

Lesquels comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée Active Consulting for Technical Equipment S.à r.l., avec siège social à L-8140 Bridel, 72, rue de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 110.821 (NIN 2005 2426 481).

Ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 septembre 2005, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 106 du 17 janvier 2006.

Le capital social s'élève à douze mille six cents Euros (€ 12.600,-), représenté par cent vingt-six (126) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (€ 100,-) chacune.

Que suite à une convention de cession de parts sociales du 6 février 2009, laquelle convention, après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement, les parts sociales sont réparties comme suit:

| | |
|---|-----|
| 1.- Monsieur Josua WUTZ, prénommé, soixante-trois parts sociales | 63 |
| 2.- Monsieur Wolfgang FEIT, prénommé, soixante-trois parts sociales | 63 |
| Total: cent vingt-six parts sociales | 126 |

Ladite convention de cession de parts sociales a été acceptée par les gérants de la société conformément à l'article 1690 du Code Civil avec dispense de signification.

Les associés de leur côté, déclarent également accepter ladite convention de cession de parts sociales.

Ensuite les associés ont pris la résolution suivante:

Résolution unique

Suite à la prédite convention de cession de parts sociales, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE SIX CENTS EUROS (€ 12.600,-), représenté par cent vingt-six (126) parts sociales de CENT EUROS (€ 100,-) chacune.

Les parts sociales sont attribuées aux associés comme suit:

| | |
|--|-----|
| 1.- Monsieur Josua WUTZ, technicien en bâtiment, demeurant à L-3448 Dudelange, 29, rue Dicks, soixante-trois parts sociales | 63 |
| 2.- Monsieur Wolfgang FEIT, conseiller en énergie, demeurant à D-52498 Welschbillig, 19, In der Haag, soixante-trois parts sociales | 63 |
| Total: cent vingt-six parts sociales | 126 |

DONT ACTE, fait et passé à Bridel, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant d'après leur noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. WUTZ, W. FEIT, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 23 février 2009. Relation: ECH/2009/220. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 27 février 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009030684/201/49.

(090034660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

Groupe Adeo & Cie Valadeo, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 64.283.

Assemblée générale ordinaire du 2 avril 2008

1. La société KPMG Audit, avec siège à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, et inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 103.590, a été désignée comme réviseur externe jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

2. Suite à la démission de certains membres du conseil de surveillance, les personnes suivantes ont été reconduits comme membres du conseil de surveillance jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2009:

- Monsieur Bruno Cussaguet, Directeur du Contrôle Financier Groupe, né à E-Barcelone le 7 septembre 1962, demeurant à F-59290 Wasquehal, 35 rue Georges Brassens,

- Monsieur Patrice Olivier, Directeur Ressources Humaines Groupe, né à F-Clermont-Ferrand le 30 août 1951, demeurant à 50 rue de la Carnoy, F-59130 Lambersart

3. Suite à la démission de certains membres du conseil de surveillance, les personnes suivantes ont été nommés comme membres du conseil de surveillance jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2009:

- Monsieur Aymar Belhomme de Franqueville, Directeur Juridique Groupe, né à F-Le Cannet le 6 juillet 1964, demeurant à F-59000 Lille, 34 rue de la Louvière,

- Monsieur Julien Bouchequet, Contrôleur Financier Groupe, né à F-Dunkerque le 23 mai 1974, demeurant à F-62120 Aire-sur-La-Lys, 38 rue d'Alsace Lorraine,

- Monsieur Marco Mozzon, Chef de Groupe Centrale d'achat Leroy Merlin Italie, né à I-Pordenone le 18 novembre 1970, demeurant à Via C.Colombo Res. Tigli 242 I-20080 Basiglio, Milano

- Monsieur Paolino Caputo, Contrôleur de gestion Bricocenter, né à I-Avellino le 6 juin 1971, demeurant à Via Gaspare Spontini 5, I-20131 Milano

- Monsieur Roberto Gonzalez, Contrôleur de gestion magasin Leroy Merlin Espagne, né à E-Burgos le 1 décembre 1975, demeurant à E-Leioa, Baro Artazagane 43 4 E

- Madame Alexandra Burzminska, Directeur de magasin LM Pologne, née à F-Lille le 19 novembre 1974, demeurant à F-59310 Coutiches, 650 rue des Ramoniers

Luxembourg, le 20.01.09.

Pour avis sincère et conforme
Pour GROUPE ADEO & CIE VALADEO
Interfiduciaire S.A.
Signature

Référence de publication: 2009029943/1261/39.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08744. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

IND S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 90.600.

In the year two thousand and nine on the thirtieth day of January
Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg

There appeared,

Lucien Holdings S.à.r.l., a société à responsabilité limitée, existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, represented by its duly appointed manager in function Maître Martine Elvinger, maître en droit, residing in Luxembourg. Such appearing party, represented as aforementioned, declared being the sole shareholder of the limited liability company Ind S.à.r.l., having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (the "Company") incorporated by deed of the undersigned notary on 17th December, 2002 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 146 of 12th February, 2003 and as amended for the last time on 27th July, 2008 published in the Mémorial number 2132 on 28 August 2008.

The appearing party requested the undersigned notary to state the following resolutions:

First resolution

The Shareholder decides to increase the issued corporate capital by fifty thousand Euro (€ 50,000) in order to increase the actual capital from two hundred and fifty thousand Euro (€ 250,000) to three hundred thousand Euro (€ 300,000) by the creation and issue of one thousand (1,000) A Shares and one thousand (1,000) B Shares at a par value of twenty-five Euro (€ 25) each.

The two thousand (2,000) new shares are subscribed and fully paid up by contribution in cash by Lucien Holdings S.à.r.l. so that the amount of fifty thousand Euro (€ 50,000) is at the free disposal of the Company from now on, evidence having been given to the undersigned notary.

Second resolution

Following the preceding capital increase, article 6 of the articles of incorporation will be amended accordingly so as to read:

" **Art. 6.** The share capital is set at three hundred thousand Euro (€ 300,000), divided into six thousand (6,000) A Shares (the "A Shares") and six thousand (6,000) B Shares (the "B Shares") of a par value of twenty-five Euro (€ 25) each.

A Shares and B Shares shall together be referred to as the "Shares".

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith, that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed, together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf le trentième jour de janvier,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire demeurant à Luxembourg

A comparu

Lucien Holdings S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, représentée par un de ses gérants en fonction Maître Martine Elvinger, maître en droit, résidant à Luxembourg.

La personne présente, représentée tel qu'indiqué, a déclaré être le seul associé de la société à responsabilité limitée Ind S.à.r.l., ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (la "Société"), constituée par acte du notaire instrumentant le 17 décembre 2002, publiée dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") le 12 février 2003, numéro 146. Les statuts ont été modifiés par acte notarié pour la dernière fois en date du 27 juillet 2008 publié dans le Mémorial numéro 2132 en date du 28 août 2008.

La partie présente, représentée tel qu'indiqué, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire décide d'augmenter le capital social émis par cinquante mille euros (€ 50.000) de façon à augmenter le capital actuel de deux cents cinquante mille euros (€ 250.000) à trois cents mille euros (€ 300.000) par la création et l'émission de mille (1,000) Parts Sociales A et mille (1,000) Parts Sociales B à une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25) chacune.

Les deux mille (2,000) nouvelles parts sociales sont souscrits et entièrement libérées par une contribution en numéraire par Lucien Holdings S.à r.l de manière à ce que le montant de cinquante mille euros (€ 50.000) est à la libre disposition de la Société à partir de maintenant, preuve ayant été donnée au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de capital précédente, l'article six des statuts sera modifié conformément de façon à lire:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à trois cents mille euros (€ 300.000) représenté par six mille (6.000) Parts Sociales A (les "Parts Sociales A") et six mille (6.000) Parts Sociales B (les "Parts Sociales B") d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25) chacune.

Les Parts Sociales A et les Parts Sociales B seront ensemble désignées comme les "Parts Sociales".

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais déclare par la présente qu'à la demande de la personne présente, cet acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française; à la demande de la même personne présente et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, à la suite de quoi le présent acte a été fait à Luxembourg le jour indiqué en début du document.

Le document ayant été lu à la personne présente, connue par le notaire par son nom, prénom, état civil et résidence, la personne présente a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. ELVINGER, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 4 février 2009. Relation: LAC/2009/4349. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 17 février 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009031583/211/78.

(090035289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Security Capital European Realty Management Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.229.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 61.388.

Following the written resolutions of the sole shareholder of the Company dated 12 January 2009, it has been decided to remove Olivier Piani as manager of the Company with immediate effect and to appoint Bradley Trotter, born on 5 August 1967 in Peterborough, Canada, residing at 24, allée La fontaine, 78170 La Celle Saint Cloud, France, and François Trausch, born on 30 December 1964 in Luxembourg, Luxembourg, residing at 57, Avenue Segur, 75007 Paris, France, as managers of the Company, with immediate effect and for a term ending with the date on which the annual general meeting in 2010 will be held.

Henceforth, the board of managers of the Company is comprised as follows:

- Kyrill Turchaninov
- Bradley Trotter
- François Trausch.

The Company is bound by the individual signature of any one manager.

Security Capital European Realty Management S.à r.l.

Kyrill Turchaninov

Manager

Faisant suite aux résolutions de l'actionnaire unique de la Société en date du 12 janvier 2009, il a été décidé de révoquer Olivier Piani de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat et de nommer Bradley Trotter, né le 5 août 1967 à Peterborough, Canada, résidant à 24, allée La fontaine, 78170 La Celle Saint Cloud, France, et François Trausch, né le 30 décembre 1964 à Luxembourg, Luxembourg, résidant à 57, Avenue Segur, 75007 Paris, France, en tant que gérants de la Société avec effet immédiat et jusqu'à la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

Dès lors, le conseil de gérants de la Société est composé comme suit:

- Kyrill Turchaninov
- Bradley Trotter
- François Trausch.

La Société est valablement engagée par la signature individuelle d'un gérant.

Security Capital European Realty Management S.à r.l.
Kyrill Turchaninov
Gérant

Référence de publication: 2009030408/250/37.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2009, réf. LSO-DB05754. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Mittelmeer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 132.507.

RAPPORT POUR PUBLICATION

Lors d'une assemblée générale extraordinaire, tenue le 29 décembre 2008 au siège social de la société Mittelmeer SA, les résolutions suivantes ont été prises:

1.- Résolution

Les actionnaires décident à l'unanimité de révoquer la société NATURWERK SA, établie à L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 0026237, section B, du poste d'administrateur, catégorie B.

2.- Résolution

Les actionnaires décident à l'unanimité de révoquer la société ANTAR INVEST SA, établie à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoleon 1^{er}, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 0081297, section B, du poste d'administrateur, catégorie B.

3.- Résolution

Les actionnaires décident de nommer Maître Frédéric FRABETTI, avocat, demeurant à L-1230 Luxembourg, 5, rue Jean Bertels, né le 26 février 1969 à Metz (France), au poste d'administrateur de catégorie B. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.

4.- Résolution

Les actionnaires décident de nommer Monsieur Claude Karp, comptable, demeurant à L-1941 Luxembourg, 261, route de Longwy, né le 11 octobre 1972 à Esch-sur-Alzette, au poste d'administrateur de catégorie B. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.

5.- Résolution

Les actionnaires décident à l'unanimité de révoquer la société FIDUCIAIRE FIBETRUST, RC E 1.485, établie à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoleon 1^{er}, du poste de commissaire aux comptes.

6.- Résolution

Les actionnaires décident de nommer la société Fegon International SA, agissant sous l'enseigne de 'IBS-Investor's Business Services', établie à L-1941 Luxembourg, 261, route de Longwy, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 0072287, au poste du commissaire aux comptes.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.

Signatures / Signatures
Bureau / Actionnaires représentés

Référence de publication: 2009030311/9037/38.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2009, réf. LSO-DB03283. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Oregan Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 136.916.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg en date du 15 janvier 2009

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Alain HEINZ de son poste d'Administrateur B de la Société avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme au poste d'Administrateur B de la société avec effet immédiat:

- Monsieur Alain PEIGNEUX, né le 27 février 1968 à Huy (Belgique), résidant professionnellement au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg;

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2014.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009029624/6341/21.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08060. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

The Oregan London Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 129.570.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg en date du 15 janvier 2009

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Alain HEINZ de son poste d'Administrateur B de la Société avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme au poste d'Administrateur B de la société avec effet immédiat:

- Monsieur Alain PEIGNEUX, né le 27 février 1968 à Huy (Belgique), résidant professionnellement au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg;

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2014.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009029623/6341/21.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08061. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Medinvest Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 142.932.

L'an deux mille neuf, le dix-neuf février.

Pardevant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1) La société régie par les lois d'Irlande "ROSEVARA LIMITED", établie et ayant son siège social à Athlone, 4, Custume Place, (République d'Irlande), inscrite au Registre de Commerce de la République d'Irlande "CRO" sous le numéro 196711.

2) La société régie par les lois d'Irlande "SANLUX INVESTMENTS LIMITED", établie et ayant son siège social à Athlone, 4, Custume Place, (République d'Irlande), inscrite au Registre de Commerce de la République d'Irlande "CRO" sous le numéro 196706.

Les deux sont ici représentées par Madame Fabienne DE BERNARDI, corporate executive, demeurant professionnellement à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées à Athlone, le 18 février 2009, lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter qu'elles sont les seules associées actuelles de la société à responsabilité limitée "MEDINVEST HOLDING S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 142932, (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2868 du 1^{er} décembre 2008, et qu'elles ont pris, par leur mandataire, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la composition du capital de la Société, en augmentant le nombre de parts sociales à douze mille cinq cents (12.500) et en réduisant leur valeur nominale à un euro (1,-EUR).

Deuxième résolution

En conséquence de la précédente résolution, l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

Art. 5. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (1,- EUR) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Troisième résolution

L'assemblée constate, dans le respect de la répartition actuelle des parts sociales, que les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sont détenues comme suit:

| | |
|---|--------|
| 1) La société "ROSEVARA LIMITED", prédésignée, douze mille quatre cents parts sociales, | 12.400 |
| 2) La société "SANLUX INVESTMENTS LIMITED", prédésignée, cent parts sociales, | 100 |
| Total: douze mille cinq cents parts sociales, | 12.500 |

Quatrième résolution

La société "ROSEVARA LIMITED", prédésignée, déclare par les présentes céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, trois mille six cent cinquante (3.650) des parts sociales qu'elle détient dans la Société, à la société "SANLUX INVESTMENTS LIMITED", prédésignée, qui accepte moyennant le prix global de trois mille six cent cinquante euros (3.650,- EUR), somme que la cédante reconnaît avoir reçue de la cessionnaire dès avant la signature des présentes et en dehors la présence du notaire instrumentant, ce dont bonne et valable quittance.

La cessionnaire se trouve subrogée dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées et participera aux bénéfices à partir de ce jour.

La cessionnaire déclare parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la Société et renonce à toute garantie de la part de la cédante.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de huit cent cinquante euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle le français et l'anglais, déclare par les présentes, qu'à la requête des parties comparantes le présent acte est rédigé en français suivi d'une version anglaise; à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire des parties comparantes, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Suit la version en langue anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and nine, on the nineteenth February.

Before Us Me Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

APPEARED:

1) The company governed by the laws of Ireland "ROSEVARA LIMITED", established and having its registered office in Athlone, 4, Custume Place, (Republic of Ireland), inscribed in the Trade Registry of the Republic of Ireland "CRO" under the number 196711.

2) The company governed by the laws of Ireland "SANLUX INVESTMENTS LIMITED", established and having its registered office in Athlone, 4, Custume Place, (Republic of Ireland), inscribed in the Trade Registry of the Republic of Ireland "CRO" under the number 196706.

Both are here represented by Mrs. Fabienne DE BERNARDI, corporate executive, residing professionally in L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades, by virtue of two proxies given under private seal in Athlone, on the 18th February 2009; such proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing parties, represented as said before, have declared and requested the officiating notary to act that they are the sole actual shareholders of the private limited liability company "MEDINVEST HOLDING S.à r.l.", established and having its registered office in L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 142932, (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 7th of November 2008, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 2868 of the 1st of December 2008,

and that they have taken, through their mandatory, the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to change the division of the capital of the Company, by increasing the number of the shares to twelve thousand five hundred (12,500) and by reducing their nominal value to one Euro (1.- EUR).

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the 1st paragraph of the articles 5 of the bylaws is amended as follows:

" **Art. 5. (1st paragraph).** The Company's capital is set at twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares of a par value of one Euro (1.- EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up."

Third resolution

The meeting states, in the respect of the actual allotment of the shares, that the twelve thousand five hundred (12,500) shares are held as follows:

| | |
|---|--------|
| 1) The company "ROSEVARA LIMITED", prenamed, twelve thousand four hundred shares, | 12.400 |
| 2) The company "SANLUX INVESTMENTS LIMITED", prenamed, one hundred shares, | 100 |
| Total: twelve thousand five hundred, | 12.500 |

Fourth resolution

The company "ROSEVARA LIMITED", prenamed, declares hereby to give up and transfer, under the ordinary legal guarantees, three thousand six hundred and fifty (3,650) of the shares it holds in the Company to the company "SANLUX INVESTMENTS LIMITED", prenamed, which accepts, for a total amount of three thousand six hundred and fifty Euros (3.650.- EUR), sum that the transferor acknowledges having received by the transferee before the signature of the present deed and without the presence of the notary, receipt whereof is hereby acknowledged.

The transferee is subrogated in all the rights and obligations attached to the transferred shares and will participate to the profits as from today.

The transferee declares that it perfectly knows the statutes and the financial situation of the company, and that it renounces to all guarantees from the transferor.

29134

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately eight hundred and fifty Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks French and English, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in French followed by an English version; on request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the French and the English text, the French version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory of the appearing parties, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us, the notary, the present deed.

Signé: DE BERNARDI - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 février 2009. Relation GRE/2009/793. Reçu Soixante-quinze euros 75,- €.

Le Receveur ff. (signé): HIRTT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 2 mars 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009031503/231/120.

(090035385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Radha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 128.059.

Extrait suite à un contrat de cession de parts sociales:

Suite à un contrat de cession de parts sociales signé sous seing privé en date du 6 février 2009, entre:

1. La société Radha Holding S.à r.L, avec siège social au 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Société de Luxembourg sous le numéro B 128.058

Et

2. La société GREEN CROSS HOLDING S.à r.L, avec siège social au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.564.

Il en résulte ce qui suit:

La société Radha Holding S.à r.L, avec siège social au 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Société de Luxembourg sous le numéro B 128.058

déclare céder à la société GREEN CROSS HOLDING S.à r.L, avec siège social au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.564

250 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 50,- chacune de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Radha S.à.r.l. établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 22, rue Goethe, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128.059.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Radha S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2009030102/3258/28.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06668. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Feni Holding S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 33.791.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de manière extraordinaire le 15 décembre 2008:

- L'Assemblée décide d'accepter la démission avec effet au 30 juin 2008, de son poste de commissaire aux comptes de la Société, de AACO (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing) SARL, ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 88.833).

- L'Assemblée décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes de la Société avec effet au 1^{er} juillet 2008, pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2012, C.G. Consulting, société anonyme, ayant son siège social au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 102.188).

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration le 24 novembre 2008:

Le Conseil d'Administration décide d'élire, en accord avec l'article 8 des statuts de la Société, Monsieur Stéphane Weyders, né le 2 janvier 1972 à Arlon (Belgique), résidant professionnellement au 22 rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Président du Conseil d'Administration avec effet immédiat pour une période se terminant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire devant se tenir en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FENI HOLDING S.A.H.

Signature

Référence de publication: 2009030101/3258/25.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2009, réf. LSO-DB03252. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Malia S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 30.041.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 11 février 2009

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013:

- Monsieur Rubino MENSCH, avocat, demeurant professionnellement au 2, via Pasquale Lucchini, CH-6900 Lugano, Président;

- Madame Emilia TONELLI, secrétaire, demeurant professionnellement au 2, via Pasquale Lucchini, CH-6900, Lugano, Suisse;

- Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009030349/534/23.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2009, réf. LSO-DB05035. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Serfina S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 70.691.

—
Il résulte d'une résolution de l'associé unique signée en date du 23 décembre 2008 que M. Marc Schmit, chef-comptable avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, à été nommé à la fonction de gérant de la société en remplacement de M. Gérard Muller, démissionnaire, avec effet immédiat.

Il résulte également de la convention de cession de parts sociale exécutée en date du 23 décembre 2008 entre M. Gérard MULLER, résidant au 1 Cité Bourfeld, L-8354 Garnich, le cédant, et DORCHESTER DEVELOPMENTS S.A., avec siège social au Capital Plaza Bldg, Costa del Este Avenue, Costa del Este, Panama, le cessionnaire, que la part sociale détenue par M. Gérard MULLER dans Serfina Sàrl, a été transférée à DORCHESTER DEVELOPMENTS S.A.

En conséquence, DORCHESTER DEVELOPMENTS SA. détient la totalité des parts sociales soit 150 parts sociales.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2009029951/521/20.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07374. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090033829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Comcell Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 1, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 114.651.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 19 février 2009 que:

- Monsieur Jean- Christophe VIGUIER a démissionné de ses fonctions d'Administrateur

Et que

- Monsieur Christian PICOT, demeurant 260, boulevard Saint Germain F-75007 Paris et

- Madame Mireille GEHLEN, demeurant professionnellement 25 avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg

Ont été élus en qualité d'Administrateurs leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010;

Luxembourg, le 19 février 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009029705/802/20.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB07825. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090033117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Swisscanto (LU) Sicav II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 113.208.

Die Hauptversammlung stellt fest, daß das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder mit dem Schluß dieser ordentlichen Hauptversammlung endet.

Die Hauptversammlung ernennt für ein Mandat, welches mit der ordentlichen Hauptversammlung im Jahr 2010 endet, folgende Verwaltungsratsmitglieder:

Herrn Gérard FISCHER, Präsident (beruflich wohnhaft: Nordring 4, CH-3000 Bern)

Herrn Peter BÄNZIGER (beruflich wohnhaft: Rebweg 5, CH-8203 Schaffhausen)

Herrn Hans FREY (beruflich wohnhaft: Steinbrüchelstrasse 66, CH-8053 Zürich)

Herrn Reto TARREGHETTA (beruflich wohnhaft: Waisenhausstrasse 2, CH-8023 Zürich).

Die Prüfungsgesellschaft KPMG Audit S.à r.l., mit dem Sitz in Luxemburg, wird für die laufende Rechnungsperiode als unabhängiger Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft genannt.

Für SWISSCANTO (LU) SICAV II

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Unterschriften

Référence de publication: 2009029704/1122/22.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02602. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090033105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.